



\*\*\*\*\* IMPORTANT \*\*\*\*\*

**Épreuve retirée temporairement : DEP 5212 *Secrétariat* 460-154 version A *Tableur***

**Référence : BIM-FP 10-001**

Aux responsables de la sanction  
Aux utilisateurs des épreuves de la banque centrale BIM-FP  
*Merci de faire suivre ce message aux personnes concernées*

**Portrait de la situation**

Nous avons été informés que le fichier de l'épreuve 460-154 version A de la compétence *Tableur* du DEP 5212 *Secrétariat* aurait circulé.

Compte tenu de cette situation, nous sommes dans l'obligation de retirer temporairement cette épreuve de la banque.

Une nouvelle version d'épreuve devrait nous parvenir sous peu. Toutefois, nous devons la traiter et en effectuer la révision linguistique par la suite.

Pour tout renseignement complémentaire, nous vous invitons à communiquer avec nous.

Nous vous remercions de votre compréhension et vous présentons nos meilleures salutations.

Équipe BIM  
514 251-3719  
[bim@grics.qc.ca](mailto:bim@grics.qc.ca)